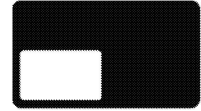




CBC

CBC ET FULLSCREEN – BILAN



s.18(b)
s.20(1)(b)
s.20(1)(c)
s.20(1)(d)
s.21(1)(b)
s.68.1

Contexte de notre contrat avec Fullscreen

En juillet 2015, CBC a conclu une entente avec Fullscreen, une entreprise américaine dont les principales activités reposaient sur la croissance de la création et du partage de vidéos numériques de ses membres qui, le plus souvent, ont des chaînes sur YouTube.

Avantages clés pour CBC :

Obligations clés de CBC relativement à l'entente :

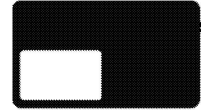
L'entente négociée était de ans et elle est entrée en vigueur le 30 septembre 2015.

Ce que nous avons appris

Au fil de l'évolution de la relation avec Fullscreen, nous avons obtenu certains renseignements essentiels sur le marché canadien et sur l'orientation à prendre afin d'assurer la réussite auprès des créateurs numériques et des auditoires. Voici un résumé de ce que nous avons appris :



CBC ET FULLSCREEN – BILAN



s.18(b)
s.20(1)(b)
s.20(1)(c)
s.20(1)(d)
s.21(1)(b)
s.68.1

Situation actuelle

Les dépenses s'élèvent à moins de

- À ce jour, nous avons réalisé des projets avec les créateurs suivants :
 - NerdyAndQuirky
 - Matt Philips
 - Rachel David
 - Andrew Huang
 - Shan Boody
 - Albinmonderland
 - Thought Café

s.18(b)
s.20(1)(b)
s.20(1)(c)
s.20(1)(d)
s.21(1)(b)
s.68.1



CBC ET FULLSCREEN – BILAN

